



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

pour information sur l'état d'avancement du projet
ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005 – 2006

(du 14 janvier 2004)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Introduction

Le 20 mai 2003, lors de la présentation du rapport relatif à *l'appui d'une demande de crédit de Fr. 830'000.-- pour la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine Art nouveau en la ville de La Chaux-de-Fonds par la constitution d'une documentation, l'édition de publications, l'organisation d'un colloque, de rencontres, de conférences et d'expositions en 2005-2006*, le Conseil général a subordonné l'acceptation de l'arrêté à la présentation d'un rapport d'information au début de l'année 2004.

Rappel

Suite à une motion de M. Francis Stähli et consorts déposée au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds le 27 juin 2001 et intitulée « *l'Art nouveau, Le Corbusier : des cartes pour l'image de la ville* », le Service d'urbanisme a déposé un projet pour organiser durant une année (octobre 2005 – octobre 2006) une série d'événements révélant et mettant en valeur l'important patrimoine Art nouveau de La Chaux-de-Fonds et son développement significatif au sein de l'Ecole d'art par les élèves de Charles L'Eplattenier sous la forme du *Style sapin*.

L'objectif de ce projet est d'obtenir une reconnaissance nationale et internationale de la ville en tant que centre d'Art nouveau et patrie de Le Corbusier et de consolider l'intérêt que représente son patrimoine historique, culturel, architectural et urbanistique. L'intégration de La Chaux-de-Fonds dans l'itinéraire thématique *Art et architecture* de Suisse

Tourisme, dans divers réseaux de villes historiques européennes comme la *Route du Modernisme et de l'Art nouveau* (le terme Modernisme ou Modernismo étant l'adaptation espagnole du terme Art nouveau) ou la mention sur la liste des sites suisses dignes d'être proposés à l'inscription de la *Liste du patrimoine mondial* sont autant d'exemples de potentialités qui illustrent les enjeux en présence.

Rappelons également que la Ville de La Chaux-de-Fonds a présenté sa candidature auprès du Réseau Art nouveau Network en mai 2003. Etant donné que ce Réseau travaille par phase (2001-2004), une réponse définitive nous parviendra fin 2004 pour l'étape suivante.

Organisation

Les premiers mois suivant l'acceptation du projet ont été mis à profit pour la création d'une structure organisationnelle et l'établissement des événements de base. Dès le mois de juin 2003, une Chargée de projet a été engagée à temps partiel (50%) pour assurer la mise en place du Bureau de coordination qui se trouve depuis cet été dans l'immeuble communal sis rue de la Serre 23. Parallèlement, un Comité de direction a été constitué. Présidé par M. Charles Augsburger (Président de la ville) et composé de Mme Anouk Hellmann (Chargée de projet) et de MM. Jean-Daniel Jeanneret (Architecte du patrimoine et responsable du projet), Rémy Gogniat (Chargé de communication) et Hughes Wülser (Délégué aux affaires culturelles), ce Comité de direction est soutenu par un Comité d'organisation. Constitué des compétences de Mme Frédérique Steiger (Urbaniste communale), de MM. Fernando Soria (Administrateur des T.P.), Denis Clerc (Architecte communal), Stéphane Zuccolotto (Coordinateur touristique), Marc Pfister (Directeur de l'Ecole d'art du CIFOM), du Service juridique et du Service financier, ce Comité d'organisation sera amené à évoluer dans sa composition en fonction des nécessités et compétences requises. Un Comité scientifique et un Comité de patronage seront également mis en place durant la première moitié de cette année.

Généralités

Le Comité de direction a souhaité que le *projet année Art nouveau* trouve rapidement une identité, même provisoire. Un logo et une dénomination synthétique ont donc été recherchés. Les événements s'égrenant d'octobre 2005 à octobre 2006, la terminologie « quatre saisons » a été préférée à celle « d'année » afin d'éviter la confusion qu'il y a entre année civile, année scolaire et durée de 365 jours. La dénomination générique *ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005 - 2006* a provisoirement été retenue, de même qu'un logo (voir illustration). Une dénomination définitive sera choisie lorsque la stratégie de communication sera achevée. Quant à l'habillage graphique, il fera l'objet d'un mandat confié aux graphistes de l'Ecole d'art.



Collaborations

Le Bureau de coordination a entamé de fructueuses collaborations avec l'ensemble des institutions culturelles de La Chaux-de-Fonds dont les musées, l'Ecole d'art et la Haute Ecole d'arts appliqués, le Conservatoire et la Bibliothèque ainsi que les autres écoles. D'autres contacts ont été noués dont certains sont très prometteurs. D'une manière générale, l'accueil du projet est très positif. Le Bureau de coordination a mis l'accent avant tout sur les événements formant la base de la manifestation. Puis, dès le printemps 2004, une attention particulière sera portée aux collaborations avec les sociétés locales, les privés et les partenaires institutionnels possibles des villes du Locle et de Neuchâtel. Il faut également relever qu'un tissu de relations entre certaines institutions de la ville et leurs corollaires suisses ou étrangers est en train de s'établir sous l'impulsion du thème de l'Art nouveau.

Evénements

Dans un premier temps, l'objectif principal a été la mise en place des événements qui formeront en quelque sorte la colonne vertébrale de la manifestation. Il s'agit premièrement de l'*Exposition phare*, qui se profilera comme un événement de portée nationale. Un collège, formé des conservateurs des musées d'horlogerie, d'histoire, des Beaux-Arts, complété par le Directeur de la Bibliothèque de la Ville, de l'Architecte du patrimoine et de la Bibliothécaire de l'Ecole d'art (cette institution conserve dans ses caves un fonds très important d'objets Art nouveau), s'est constitué et a déjà tenu 8 séances de travail.

L'axe didactique de cette importante exposition s'ancrera dans une mise en lumière des rapports que le *Style sapin* entretient avec la ville (relation entre création artistique et milieu socio-économique) et avec l'extérieur (le mouvement international Art nouveau). L'exposition se tiendra au Musée des Beaux-Arts durant presque 4 mois, mais elle débordera en ville pour permettre la mise en valeur du patrimoine construit Art nouveau.

Le concept scénographique commence seulement à émerger, mais il se veut novateur. Le but de cette exposition est non seulement d'attirer les amateurs de l'Art nouveau dans un vaste périmètre, mais également d'intéresser un large public, y compris scolaire. Compte tenu de la complexité du sujet directement en adéquation avec La Chaux-de-Fonds, il n'est pas envisageable de rendre cette exposition itinérante.

D'autre part, durant les quatre saisons, d'octobre 2005 à octobre 2006, diverses expositions et animations sont déjà programmées. Le Musée des Beaux-Arts proposera une rétrospective de l'artiste André Evard (ancien élève de L'Eplattenier, qui a eu une période de production directement liée au mouvement Art nouveau). Le Musée d'histoire consacrera une partie de ses espaces pour présenter des cartes postales au graphisme Art nouveau, ceci avec l'appui de collectionneurs privés. La Bibliothèque de la Ville s'intéressera à l'affiche Art nouveau en collaboration directe avec la Bibliothèque publique et universitaire de Genève qui présentera à son tour

cette exposition ; des discussions sont également en cours avec la Bibliothèque nationale (Berne). Le Musée d'histoire naturelle mettra en relation le bestiaire littéraire de Louis Pergaud avec la représentations artistique d'inspiration Art nouveau de la faune ; cette exposition pourrait être reprise par la Bibliothèque de Maïche (France). Le Musée international d'horlogerie se penchera sur les relations entre horlogerie (sous l'aspect mécanique ou publicitaire) et Art nouveau. D'autre part, le MIH est invité à participer au Salon Europ'Art qui se tiendra cette année en marge du Salon du livre de Genève et propose d'y présenter *ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005 – 2006*. Le Musée paysan et artisanal évoquera la tradition décorative populaire puisant son inspiration dans la nature (l'Art nouveau avant l'Art nouveau).

Il faut encore relever l'intérêt que porte le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds à présenter un concert symphonique sur la base d'œuvres en rapport avec la période 1900 – 1910 (Mahler, Strauss, Bloch). Ce concert, donné par l'OCDN, sera susceptible d'être présenté également à Winterthur, voire peut-être à Ljubljana (Slovénie), ville partenaire du Réseau Art nouveau Network. D'autre part, le Conservatoire propose d'organiser un repas-bal du Nouvel-An à la salle Faller façon Belle Epoque et de consacrer quelques concerts des *Heures de musique* à la période 1900.

Le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel s'est spontanément annoncé pour mettre sur pied un jardin Art nouveau et une exposition mettant en relation flore et Art nouveau.

Le projet de délocaliser une partie des collections du Musée du vitrail de Romont à La Chaux-de-Fonds, lors des transformations de leurs locaux, se heurtent à des difficultés qui ne permettent pas de connaître actuellement l'issue de cette idée.

Nous espérons que d'autres expositions et événements viendront encore compléter ce programme.

Il faut également relever que la plupart des expositions seront accompagnées de publications. Par contre, le souhait d'éditer un ouvrage de référence sur la ville par l'intermédiaire d'un important éditeur assurant une bonne distribution reste entier, même si, faute de temps, il n'a pour l'heure trouvé une voie menant à sa concrétisation. Ce projet ne fait de toute façon pas partie intégrante (financièrement parlant) de la manifestation *ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005 – 2006*.

Le Bureau de coordination est en contact avec l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel qui s'est proposé d'assurer l'organisation, à La Chaux-de-Fonds en mai 2006, d'un colloque international consacré à la relation pédagogie et Art nouveau. Ce thème n'a jamais été encore abordé malgré son intérêt, ce qui laisse présager une bonne audience et un retentissement dans les milieux académiques concernés.

Les publications seront évidemment autant d'éléments qui subsisteront après l'année 2006. Une réflexion quant à l'installation d'une signalétique permanente mettant en évidence le patrimoine architectural Art nouveau de la ville est en cours, mais elle ne devrait pas entrer en concurrence avec les parcours *bon pied bon œil*. Il est cependant trop tôt pour dire quelle forme cela prendra. A ce stade du projet, il est également difficile d'identifier d'autres signes matériels que la présence physique du patrimoine qui marqueront durablement le caractère Art nouveau de la ville. Par contre, l'image de La Chaux-de-Fonds devrait être pour longtemps associée positivement à son caractère historique émergent. L'Art nouveau, Le Corbusier, l'urbanisme en damier seront autant d'éléments qui devraient être associés à la ville. Une des ambitions du projet est justement d'instiguer une dynamique durable tournée vers le caractère historique de La Chaux-de-Fonds, comme l'appartenance à des réseaux de villes et des circuits touristiques par exemple.

Il faut encore relever que l'inauguration de la *Maison blanche* restaurée aura très probablement lieu entre l'automne 2005 et le printemps 2006. Il existe un lien pertinent dans ce lieu entre Art nouveau/Jeanneret et Modernisme/Le Corbusier. Il y a là donc une opportunité pour *ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005 - 2006* et l'Association *Maison blanche* de trouver des synergies.

Communication et promotion

La communication est un aspect essentiel du projet et de ses ambitions. L'Ecole d'art (EA-CIFOM) et la Haute Ecole d'arts appliqués (HEAA) vont collaborer très directement aux aspects graphiques et de design. Il se développe d'ailleurs au sein de ses institutions scolaires une série d'initiatives pédagogiques qui intègre directement l'Art nouveau (cours d'histoire de l'art, travaux d'élèves, etc.). Il y a là un fourmillement d'idées qu'il est difficile d'évaluer pour l'instant, mais qui s'annonce fécond.

Compte tenu des moyens promotionnels prévus au budget (Fr. 300'000.— en frais d'annonces), une stratégie très ciblée de communication, est en cours d'élaboration en collaboration avec des professionnels du domaine. En effet, l'originalité du sujet et la modestie des moyens demandent une grande implication du Comité de direction et ne permettent pas de recourir simplement à une agence de communication. L'ambition est effectivement d'intéresser à l'Art nouveau en général et à La Chaux-de-Fonds en particulier un public local, mais également national ou limitrophe, ainsi que les amateurs et spécialistes internationaux.

Un dossier de présentation du projet a déjà été élaboré et diffusé aux partenaires contactés. De plus, un site Internet (www.artnouveau.ch), actuellement en préparation avec la collaboration du SIC (Service informatique de La Chaux-de-Fonds), devrait être mis en fonction au mois de février.

Le Conseil communal a également adressé une candidature à La Poste pour l'édition d'un timbre spécial ; elle croule cependant sous les demandes.

La volonté d'éditer un dossier pédagogique demeure entière, mais le partenaire responsable n'a pas encore été retenu. Ce matériel didactique sera destiné aux écoles de la région afin de susciter de la part des enseignants un intérêt à faire découvrir la période historique et le mouvement Art nouveau qui s'y rattache. En effet, il ne s'agira pas seulement d'évoquer les aspects artistiques, mais de mettre également en exergue l'environnement socio-économique. Ce dossier sera également envoyé aux participants d'EPCH (Cours suisse de perfectionnement pédagogique), entre autres, afin de leur donner envie de faire des courses d'école à La Chaux-de-Fonds.

Par ailleurs, une séance d'information avec les responsables des écoles enfantines, primaires, secondaire et lycée de La Chaux-de-Fonds s'est tenue en début d'année 2004.

Tourisme neuchâtelois nous a assuré de son partenariat pour la promotion de la manifestation. Nous comptons pouvoir bénéficier de son savoir-faire et de son réseau de contacts, ainsi que d'un appui logistique et, dans une moindre mesure, financier.

Le Comité de direction suggère que le calendrier 2006 serve de support de communication et qu'il soit consacré à la manifestation *ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005-2006*. Exceptionnellement, il compterait 15 mois (octobre 2005 – décembre 2006). Il en va de même pour les étiquettes du vin de la Ville pour 2004 (vin rouge) et 2005 (vin blanc).

Partenariats

Si la Ville est l'initiatrice de la manifestation, elle ne peut cependant assurer seule son organisation et son financement ; l'établissement de partenariats de divers types est donc nécessaire. Il s'agit d'associer des institutions et associations qui sont disposées à créer des événements. L'évocation ci-dessus des projets en gestation cite déjà un nombre important d'institutions clés qui forment la base de la manifestation. D'autres partenaires événementiels devraient bientôt compléter cette liste.

Il faut relever le patronage accordé à l'ensemble de la manifestation par la Commission fédérale pour l'UNESCO et son intérêt pour un partenariat plus concret avec un événement ponctuel, comme le colloque ou le dossier pédagogique. Cette reconnaissance prestigieuse offre un gage de sérieux et d'intérêt vis-à-vis d'autres institutions nationales et internationales.

Des appuis opérationnels ont également été recherchés et continuent de l'être. Pour l'heure, le Canton de Neuchâtel et Tourisme neuchâtelois nous

assurent de leur soutien et de leur collaboration ; des démarches sont en cours auprès de la Confédération et d'autres institutions paraétatiques. Une recherche de partenaires financiers privés va également bientôt démarrer, le travail de préparation de la manifestation permettant maintenant de disposer d'une vue relativement précise des événements. Il est en effet inutile de chercher des fonds avec un projet trop vague. Un concept de *partenaires principaux* — *partenaires ciblés* est en cours de finalisation et devrait permettre de trouver des appuis dans divers tissus économiques.

Perspectives financières

A la lueur de l'état d'avancement du projet, le cadre budgétaire présenté lors du précédent rapport paraît globalement raisonnable et devrait être respecté. En 2003, les coûts imputés au crédit accordé ont été de Fr.38'357.80 qui correspondent essentiellement en charges salariales et frais d'équipement. Si l'évolution des charges fait l'objet d'une attention particulière et maîtrisée, l'estimation des recettes est plus délicate pour l'instant, alors même que la recherche de sponsors ne fait que commencer. Le Canton, pour sa part, soutiendra le projet dans une proportion relativement importante, mais pour l'instant, aucun montant définitif n'a encore été articulé.

Il a déjà clairement été précisé que les événements ne seraient réalisés que dans le cadre strict de leur financement garanti et sous la responsabilité des institutions ou des associations organisatrices. Le Comité de direction gère pour sa part les frais liés à l'organisation générale de la manifestation tel que la promotion, ainsi que les événements exceptionnels comme l'Exposition phare.

Conclusion

La mise sur pied d'une manifestation telle que *ART NOUVEAU La Chaux-de-Fonds 2005 – 2006* représente un défi important pour la Ville et ses partenaires. L'ambition va plus loin que la coordination de différents événements, elle touche directement à l'image de La Chaux-de-Fonds et doit être l'impulsion d'un mouvement qui perdurera au-delà de 2006. La mise en lumière et en valeur de l'Art nouveau et du *Style sapin* — et indirectement de la période chaux-de-fonnière de Le Corbusier, omniprésent aux côtés de L'Eplattenier à cette époque — ne doit pas être une fin en soi, mais le début d'une reconnaissance de l'intérêt et des qualités de notre ville.

Par conséquent, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter ce rapport.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président:
Chs Augsburg

La Secrétaire:
C. Stähli-Wolf